



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Transparence des moyens mis en œuvre pour lutter contre le covid-19

Question écrite n° 32541

Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les moyens mis en œuvre pour préparer les établissements de santé à un regain de l'épidémie de covid-19. En avril 2020, l'État a commandé des respirateurs en urgence au consortium Air liquide pour faire face à la pandémie. À ce jour, le Gouvernement n'a pas communiqué de données transparentes sur le nombre de respirateurs désormais disponibles. Elle souhaite donc savoir de combien la France disposait de respirateurs en janvier 2020 et au 1er septembre 2020. Elle lui demande également de lui indiquer le nombre de lits supplémentaires prévus pour faire face à une éventuelle reprise de la pandémie et si de nouveaux personnels de santé ont été embauchés pour parer à cette hypothèse. Alors que les soignants pratiquent désormais l'oxygénothérapie afin d'éviter à terme l'intubation des patients atteints par la covid-19 et souffrant d'importantes difficultés respiratoires, elle souhaite enfin savoir si la France dispose de bouteilles d'oxygène suffisantes afin de faire face dans la durée à une potentielle deuxième vague de contaminations.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pires Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32541

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 7 décembre 2020

Question publiée au JO le : [29 septembre 2020](#), page 6604

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)